

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2018

Membres présents : 13

Membres excusés : 2

Mme Isabelle Tissot (pouvoir à Mireille LAINEZ)

Mme Isabelle DELORME (Excusée)

Secrétaires :

Sylvain LEVET et Bernard ORIOL

Approbation du compte rendu de séance du 30 mars 2018

Personnel :

- Point sur les arrêts de travail :
 - M Bernard CLAVIER : Arrêt jusqu'au 13 juillet 2018.
 - Mme Marie-Pierre VRAY : Est en disponibilité.
 - Mme Christelle MENU : Arrêt du 21 avril au 1^{er} août 2018.
Les horaires du personnel de l'école ont été adaptés en conséquence.
- Demande de création d'un poste d'agent technique à l'école : la Commission Technique Paritaire se réunit le 23 mai. Elle rendra sa décision quelque temps après.
- M Florian VALADIER : Mise en place d'un contrat du 1^{er} mai au 13 juillet.
Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un poste en vue du remplacement de M Bernard CLAVIER prochainement à la retraite.

Ecole :

- Achat d'un logiciel de facturation : Le Bon pour Accord a été donné pour le devis de la société « 3D Ouest » de 4248 € TTC.
Un supplément de 400 € sera nécessaire pour la liaison avec le logiciel AGEDI.
La mise en place se fera pour la rentrée de septembre 2018.
- Achat d'une épilucheuse pour la cantine: Coût 1870 € HT pour la société MAG Pro
- Tarifs Cantine et Garderie 2018/2019 : Le conseil a procédé à un vote pour chaque tarif
 - Pour les tarifs de la cantine :
Résultat du vote (5 voix pour 2% d'augmentation, 7 voix pour 3% d'augmentation et 2 abstention)
Une augmentation de 3% des tarifs est retenue, soit :
 - Pour les tarifs de la garderie :
Résultat du vote (4 voix pour 2% d'augmentation, 7 voix pour 3% d'augmentation et 3 abstention)
Une augmentation de 3% des tarifs est retenue.

Tarifs votés à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 :

| Quotient familial | Cantine (tarif pour 1 repas) | Garderie (tarif pour 1/2 heure) |
|-------------------|------------------------------|---------------------------------|
| De 0 à 400 € | 2,73 € | 1,13 € |
| De 401 à 800 € | 2,88 € | 1,18 € |
| De 801 à 1200 € | 2,99 € | 1,24 € |
| De 1201 à 1500 € | 3,14 € | 1,29 € |
| Au-delà de 1501 € | 3,35 € | 1,34 € |

- Intervenants TAP 2018/2019 :
 - Arrêt de Rénata pour congé maternité
 - Arrêt du magicien cette fin d'année.
 - Pour la rentrée prochaine, projet de nouvelles activités :
 - + Yoga
 - + Création de meubles et sculptures en carton
 - + Cirque
 - + Peintres et Sculpteurs (Artistes de Marols).

- Entretien de la chaudière de l'école : De nombreuses pannes sont survenues. Le coût des réparations engagées ou à venir sont de 1660 € et 3603 €. Des fuites d'eau ont été détectées et sont à solutionner.

Jurés d'assises :

- Tirage au sort de 3 noms de concitoyens pour établir la liste préparatoire :
 - Monsieur Nathan BOURGIER
 - Monsieur Philippe COTTE
 - Madame Marie Dominique PALANDRE (épouse CREPINGE)

Finances :

- Info sur les dotations 2018 :
 - Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 141 215,00 €
 - Dotation Solidarité : 169 592,00 €
 - Dotation Péréquation : 25 474,00 €
 - Droits de Mutation : non connue à ce jour (budgétée pour 10 000,00 €)
- Demande de subvention de l'ADMR : 1865 € (1,44 € par habitant de la commune)
156 repas ont été distribués en 2017.
La subvention payée par la commune devrait être remboursée par LFA.
- Frais de fonctionnement écoles extérieures :
Le montant du, pour le SIEPS (Saint Bonnet le Château) est finalement de 5432,37 €
- Tarifs tennis 2018-2019 (50 € de caution et 25 € par an) : Reconduction des tarifs 2017-2018

Travaux en cours :

- Maison Boyer :
 - Compte rendu de l'inauguration du 28 avril :
120 participants environ à la visite des locaux et à l'inauguration.
 - Point sur travaux : Quelques travaux restent à réaliser.
Une réunion prochaine sera réalisée avec l'architecte pour établir les réserves.
 - Un abonnement électrique est à souscrire pour le bâtiment.
 - Un abonnement téléphonique devra être pris pour la platine sécurité de l'ascenseur.
 - Location des appartements de la Maison Boyer :
La commission d'attribution sera composée d'élus du conseil municipal et de trois membres du CCAS.
Elle se réunira le mercredi 30 mai à 20h00
18 dossiers de candidatures ont été retirés.
- Voirie :
 - LFA souhaite réaliser des « Point à temps ». Un recensement a été fait. Le budget prévisionnel est de 1200,00 €.
 - Travaux voirie 2018 (parking de l'école et chemin du tennis) : Ils seront réalisés au mois de juillet
- PLU :
 - Compte rendu de la réunion du 25 avril 2018 : Les négociations ont été limitées.
2,5 hectares de terrains resteront constructibles.
 - Réunion publique fixée le mardi 29 mai à 19h30 : des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres
- Rivière du Bonsonnet :
 - Visite de la Police de l'eau
Le pont enjambant la rivière entre le chemin des baux et les anciennes lagunes pose problème. Les buses mises en place empêchent la remontée des poissons.
La police de l'eau souhaite que l'on enlève ces buses.
 - Les membres du conseil souhaitent, si possible, garder l'ouvrage. Un courrier sera adressé au service rivière de LFA pour avoir une aide technique (étude de 2 solutions : garder l'ouvrage ou le supprimer) et connaître le coût d'une telle opération et les subventions qui y sont associées.
- Cimetière :
 - Une demande de création d'un caveau des « morts pour la France » a été faite à la Mairie. Ce caveau a pour vocation de recueillir les dépouilles des anciens combattants consécutivement à des exhumations.
Un devis a été réalisé pour 2520 € TTC par la marbrerie Laveille-Quet
Le Conseil donne son accord.
- Projets :
 - Aménagement du gîte (place de l'église) : Coût pour le relevé du bâtiment 1080 €
Souhait de solliciter la société KONIC pour l'AMO (devis de 3600 €)
La commission travaux se réunira pour déterminer le devenir de ce bâtiment.

- Achat matériel :
La remise en état de l'épareuse (roto) âgée de 11 ans serait de 11 000,00 € minimum.
Son remplacement coûterait 24 500,00 € HT avant reprise (5500,00 €) et remises commerciales (devis de la société NOREMAT).
Le devis final après remise est de 19 000,00 € HT.
Le conseil a procédé à un vote.
L'acquisition d'un nouveau matériel est validée par 13 voix et une abstention.

Comptes rendus :

- Réunions LFA :
 - Réunion développement : le 3 mai
 - Réunion des Maires : le 3 mai
 - Réunion de secteur à Estivareilles : le 18 mai.
- Réunion SIDECM :
 - Assainissement de Charbonnières
 - Step à Uliecq
 - Canalisation d'eau : Azols - Charbonnière - Uliecq

Questions diverses :

- Venu du Sous-Préfet le 3 mai : Visite de la zone de la Chana, de la société ARILAND, de la société PETIT et du GAEC CREPINGE.
- Cérémonie du 8 mai à partir de 11h00.
- Festival Baroque en Forez le 8 ou le 9 octobre.
Demande de salle et diverses prestations : Accord de la Mairie.
- Pizza des Balcons : Accord pour une installation au centre bourg le mardi soir.
- Jeux inter villages : Réunion à la Mairie de Lavieu le mercredi 2 mai à 20h00.
- Concours de pétanque des élus : le 1^{er} septembre à 15h00 à Chambéon.
- Mariages et baptême à venir
 - Le 2 juin à 18h00 : Mariage Arnone – Ladeveze
 - Le 9 juin à 15h00 : Mariage Cortes-Terrade
 - Le 23 juin à 17h00 : Baptême Cruells

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 1^{er} juin 2018 à 20h30